



# QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

---

N°9 – septembre 2019

## *Une année de grâce*

Bien chers fidèles,

Une année de grâce s'ouvre pour notre communauté. Comme vous le savez sans doute, nous fêterons en 2020 le 400<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de l'église Saint-Bruno. Le 29 mars 1620 en effet, le Cardinal François de Sourdis, archevêque de Bordeaux, consacrait celle qui deviendra l'église Saint-Bruno, sous le vocable de « Notre-Dame de Miséricorde ».

La façade de l'église garde en mémoire l'inscription de cette consécration, et de même nous conservons dans la grande sacristie la plaque commémorative de cette sublime cérémonie, plaque dont vous trouverez l'image dans chaque bulletin paroissial de cette année, au début des articles consacrés mensuellement à ce grand évènement.

Cette année de grâce sera marquée par de nombreuses manifestations spirituelles et culturelles, que nous organiserons conjointement avec la Paroisse Saint-Bruno. Nous vous en dirons plus dans les prochaines semaines.

De même, notre communauté marquera cet évènement en offrant à l'église Saint-Bruno un nouveau tabernacle, inspiré de celui qui ornait jadis le maître-autel.

Cette année de grâce est aussi pour nous l'occasion de renouveler quelque peu la maquette de notre bulletin désormais appelé « *quæ sursum sunt sapite* ». Cette phrase tirée de l'épître aux Colossiens, signifie :

« savourez les choses d'En-Haut ». C'était la devise du Cardinal de Sourdis auquel l'église Saint-Bruno doit tant ! On la retrouve d'ailleurs inscrite sur la façade de l'église.

Le choix de ce titre pour notre bulletin, outre qu'il est un hommage au vénéré Cardinal, nous rappellera que le 400<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Bruno doit surtout raviver en nous l'amour du lieu sacré qu'est l'église. « Savourer les choses d'En-Haut » c'est en effet ce que nous enseigne la cérémonie de consécration des églises. Car l'église est véritablement « la demeure de Dieu sur terre » et « la porte du Ciel », c'est-à-dire le lieu sacré où nous sommes tout entiers à Dieu.

Nous devons ainsi avoir un grand amour et un profond respect du lieu choisi par Dieu pour demeurer parmi nous. L'église, avec le tabernacle qui garde la Présence réelle, est le centre et le cœur de la vie d'une communauté.

L'église c'est avant tout le lieu du culte parfait rendu au Dieu Trois fois saint par la célébration de la sainte Messe. C'est donc le lieu de paix où les âmes viennent se ressourcer, où les âmes reçoivent les grâces divines et les sacrements, c'est encore le lieu en lequel s'enracine, par le Christ et avec lui, la charité qui unit les membres de la communauté.

Voilà pourquoi il nous importe tant à nous vos prêtres, de célébrer à Saint-Bruno la gloire de Dieu par la beauté de la liturgie traditionnelle, de vous enseigner la manière de prier et de recevoir les sacrements, la manière encore de se tenir dans ce lieu sacré. Voilà pourquoi il nous importe encore que vous ne soyez pas indifférents à cette église, que vous l'aimiez comme votre maison, que vous en connaissiez l'histoire, et que vous vous sentiez comme nous les héritiers de ceux qui, à Saint-Bruno, nous ont précédés, à commencer par les moines Chartreux.

Par cette année de grâce, nous devons redécouvrir que, dans nos vies, tout tourne autour du lieu sacré qu'est l'église, parce que le culte divin est le premier de nos devoirs : « tu adoreras Dieu seul et tu l'aimeras plus que tout ».

Dores et déjà, confions cette année paroissiale à Notre-Dame, comme nous le ferons en pèlerinage le 5 octobre à Verdélais ; et demandons lui de nous rapprocher de son Divin Fils pour l'adorer et le glorifier par un culte qui soit comme un ciel sur la terre, mais aussi par toute notre vie.

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*

# PREFACE DE LA DEDICACE D'UNE EGLISE

Il est vraiment juste et nécessaire,  
c'est notre devoir et c'est notre salut,  
de vous rendre grâces toujours et partout,  
Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant :  
Vous, le dispensateur de tous les biens,  
qui habitez cette maison de la prière  
que nous avons bâtie,  
comme vous ne cessez de sanctifier par votre grâce  
l'Église que vous-même avez fondée.

L'Église, en effet, est la véritable maison de la prière,  
symbolisée par nos édifices matériels,  
le temple où réside votre gloire,  
le siège de l'inaltérable vérité,  
le sanctuaire de l'éternelle charité.

C'est elle l'arche  
qui nous sauve du déluge où s'engloutit le monde,  
pour nous conduire au port du salut.  
C'est elle l'épouse unique et bien-aimée,  
que le Christ s'est acquise au prix de son sang,  
et qu'il fait vivre de son Esprit.

Dans son sein maternel,  
nous sommes nés à la vie nouvelle par votre grâce,  
nous sommes nourris du lait de la Parole,  
fortifiés par le Pain de vie  
et réchauffés par les secours de votre miséricorde.

C'est elle qui est sur la terre fidèlement militante  
aidée par son Époux,  
et dans le ciel éternellement,  
couronnée par lui, elle triomphe.

C'est pourquoi, avec les Anges et les Archanges,  
avec les Trônes et les Dominations,  
avec la troupe entière de l'armée céleste,  
nous chantons une hymne à votre gloire,  
redisant sans fin : *Sanctus, Sanctus, Sanctus...*

# LE SAINT DU MOIS

*Saint Jérôme, fêté le 30 septembre*

Le 30 septembre prochain, nous fêterons saint Jérôme. Il s'agit bien de ce Père de l'Eglise latine, l'un des quatre grands noms donnés par la Tradition. En effet, parmi les Pères de l'Eglise latine, nous comptons quatre grands docteurs : Augustin d'Hippone, Ambroise de Milan, Grégoire le Grand et Jérôme de Stridon.

Ce dernier est souvent représenté sur les images en pleine étude, penché sur une Bible ou sur des manuscrits. Un air sérieux, même austère, pour ne pas dire sévère, une barbe qui en ajoute à son autorité et à son caractère bien trempé... mais aussi à sa sagesse monastique, une tenue antique bien légère sur un corps quelque peu dénudé, maigre et osseux, ce qui révèle une ascèse certaine. Un crucifix posé sur sa table d'études, proche d'un crâne, et parfois un lion dont il nous faudra expliquer la symbolique. Le tout dans un cadre très sombre, une sobre cellule monastique si ce n'est une grotte, reflet d'une vie de pénitence et de solitude. Le ton est donné : celui du renoncement au monde et de la gravité. C'est bien ce que nous connaissons de la vie de saint Jérôme.

Mais ce n'est pas tout !

Il est non seulement docteur de l'Eglise, mais aussi le saint patron des bibliothécaires et des traducteurs. Nous lui devons la Vulgate, cette version latine de la Bible dont il est l'auteur.

*Sa vie*

Jérôme naquit à Stridon, en Dalmatie, vers 360. A cette époque, les habitants de Dalmatie étaient appelés « illyriens ». C'était un peuple soumis à l'Empire romain. Stridon, lieu de naissance de notre saint, correspond à l'actuelle Croatie.

Alors qu'il était jeune étudiant à Rome, à la fin de son adolescence, Jérôme demanda le baptême. Par la suite, il eut le désir d'une consécration à Dieu. Pour y répondre, il entreprit des voyages : d'abord en Palestine, puis dans le désert de Syrie. C'est dans ce désert qu'il se livra à l'étude des Saintes Ecritures ainsi qu'à une intense vie de prière. Déjà très instruit par ses études romaines, la découverte des mystères de la Foi dans son expérience érémitique compléta sa grande érudition.

Il fut ensuite ordonné prêtre à Antioche par l'évêque Paulin, puis il revint à Rome où il fut nommé secrétaire du pape Damase. A la mort du pape, qui devint « saint Damase », Jérôme retourna en Palestine, lieu qu'il estimait être celui de sa vocation. Il y fonda un monastère féminin. C'est aussi là-bas qu'il traduisit la Bible en latin, la fameuse « Vulgate », entre 390 et 405.

La Légende Dorée de Jacques de Voragine raconte l'histoire, devenue célèbre, de saint Jérôme et du lion. Notre saint aurait guéri un lion qui souffrait d'une épine à la patte, et lui aurait donné la charge de garder l'âne de son monastère. Une belle histoire d'amitié entre l'homme et l'animal, comparable au loup de saint François d'Assise.

Quant à son tempérament, le commun des historiens nous décrit un homme fougueux, facilement enclin à la colère. Mais les saints étaient des hommes et non des surhommes, ils avaient leurs travers. Toutefois, malgré leurs défauts, ils eurent le mérite héroïque de se laisser transformer par la grâce. Nous savons qu'il existe des « saintes colères ». L'une des colères du saint ermite fut efficace et sans doute justifiable : celle qui consista à dénoncer les erreurs contre la Foi et à défendre l'Eglise contre ses adversaires. Une « sainte verve » qui révélait surtout son amour de la vérité.

Jérôme, après une vie longue, chargée de prières, d'ascèses, d'études et de services, rendit son âme à Dieu, vers 420. Son corps, enseveli à Bethléem, lieu de sa mort, fut ensuite transporté à Rome, puis déposé dans la Basilique Sainte-Marie Majeure.

En 1298, le pape Boniface VIII le proclama « docteur de l'Eglise ».

### *Ses écrits*

Outre la Vulgate, saint Jérôme écrivit beaucoup de commentaires des Saintes Ecritures, notamment un Commentaire sur saint Matthieu et un Commentaire sur saint Marc. Il écrivit également des lettres, des homélies, des traités de morale, des écrits mystiques.

Il écrivit aussi des œuvres taxées de « polémiques » afin de réfuter les hérésies de son temps. Parmi ses phrases percutantes, il en est certaines, simples et directes, spécialement connues pour relever l'importance des Saintes Ecritures, comme : « Ignorer les Ecritures, c'est ignorer le Christ » ou « Priez-vous ? vous parlez au Seigneur. Lisez-vous l'Ecriture Sainte ? c'est Lui qui vous parle. »

Sur la miséricorde, il existe un très beau texte, un dialogue entre notre saint et l'enfant Jésus, lorsque Jérôme pleurait ses péchés. C'était la veille de Noël, à la grotte de Bethléem :

« Jérôme, que me donnes-tu pour le jour de ma naissance ?

- Divin Enfant, je vous donne mon cœur.

- C'est bien, mais donne-moi quelque chose de plus.

- Je vous donne toutes mes prières, toutes mes affections.

- Je veux plus encore.

- Je vous donne tout ce que j'ai, tout ce que je suis.

- C'est encore trop peu.

- Divin Enfant je n'ai plus rien ; que voulez-vous que je vous livre de surcroît ?

- Jérôme, donne-moi tes péchés.

- Que voulez-vous en faire ?

- Donne-moi tes péchés, afin que je te les pardonne tous.

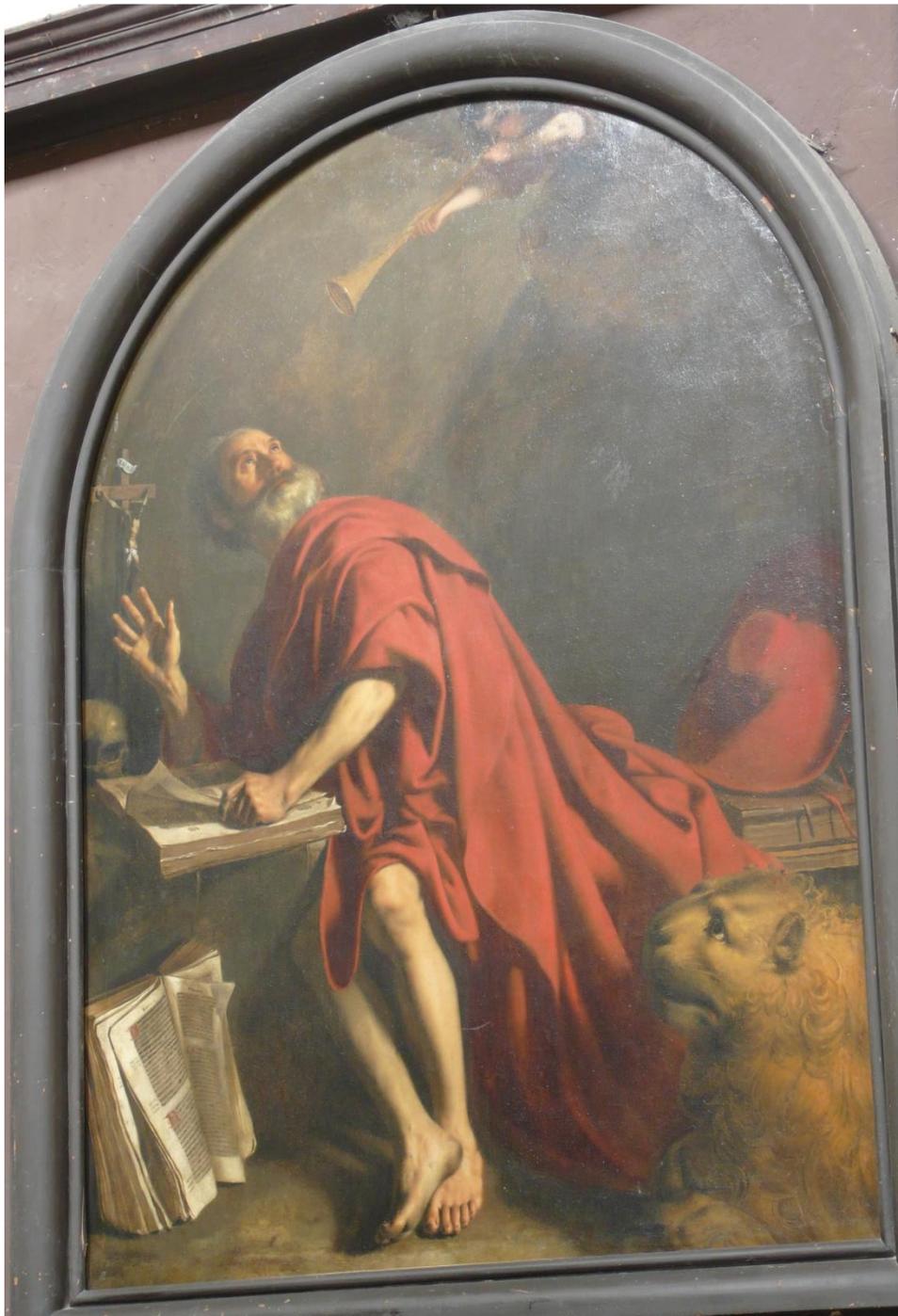
- Oh ! Divin Enfant, vous me faites pleurer. »

Voilà un très beau passage, qui montre un visage différent du saint Jérôme rude et austère que nous connaissons. D'ailleurs, la Postcommunion de la messe du 30 septembre présente notre saint comme un intercesseur de la miséricorde.

Saint Jérôme est un modèle de piété et d'ascèse, à l'inverse d'un monde bien souvent superficiel, d'une société ployant sous le poids du consumérisme. S'il n'est pas un saint de notre temps, il est un saint à invoquer pour notre temps... Quant à l'Écriture Sainte, il est bon de se rappeler qu'elle est la parole de Dieu et qu'elle n'est pas strictement réservée aux moines, ni aux ermites... Le 30 septembre, que les exégètes se réjouissent d'un tel modèle.

Quant à nous, paroissiens de Saint-Bruno, n'oublions pas de venir nous recueillir dans notre belle église ce jour-là, auprès du tableau qui le représente, en extase, entre ses manuscrits ouverts et son fidèle animal, un lion bien plus reconnaissant que rugissant.

Abbé Grégoire Villeminez, *fsdp*



*Tableau de l'église Saint-Bruno, représentant saint Jérôme en extase,  
1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle.*

Ce tableau fut autrefois attribué au Dominiquin puis à Lorenzo Gennari, élève et collaborateur du Guerchin, qui accompagna celui-ci à Rome en 1621 et 1622, époque d'un séjour du Cardinal François de Sourdis dans la Ville Eternelle. Cette œuvre fit peut-être partie autrefois de la collection du Cardinal de Sourdis à l'archevêché avant d'être donnée à la Chartreuse de Bordeaux.

Ce tableau se situait auparavant en face de celui de saint Bruno, avant d'être déplacé vers le fond de l'église, au XIX<sup>e</sup> siècle, quand on installa la chaire.

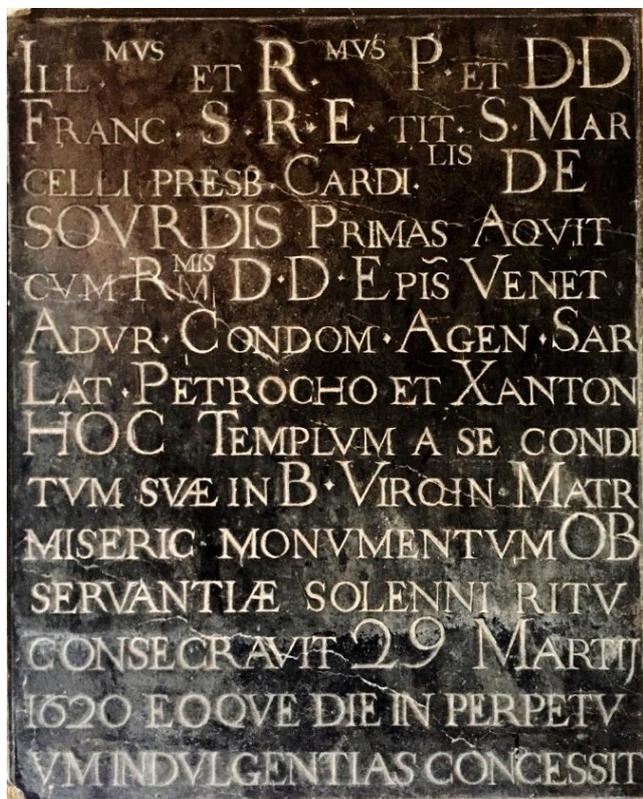
# 29 MARS 1620 – 29 MARS 2020

## 400<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CONSECRATION DE L'ÉGLISE SAINT-BRUNO

Chers fidèles,

Au fil des mois, dans le bulletin paroissial, divers articles vous permettront de découvrir l'histoire de l'église Saint-Bruno, de son quartier, de son patrimoine, et des figures illustres qui ont contribué à sa renommée.

Chaque mois vous seront aussi proposées de pieuses réflexions de saint Philippe Néri, grand saint du XVII<sup>e</sup> siècle, que le jeune François de Sourdis a connu lorsqu'il était étudiant à Rome.



*Le 29 mars 1620, l'illustrissime et Révérendissime Père et Seigneur François de Sourdis, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Marcel, Primat d'Aquitaine, accompagné des Révérendissimes Seigneurs Evêques de Vannes, Adour, Condom, Agen, Sarlat, Périgueux et La Rochelle, a consacré cette église construite par lui en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Miséricorde, par l'observance du rite solennel ; et, le même jour, lui a concédé des indulgences à perpétuité.*

*Plaque souvenir de la Consécration  
Grande sacristie de l'église Saint-Bruno*

# HISTOIRE DU QUARTIER DE SAINT-BRUNO

*Suite de l'article paru dans le bulletin de juillet-août et disponible sur notre site internet : fssp-bordeaux.fr ; rubrique « bulletins ».*

## Deuxième partie

### **La construction de la Chartreuse de Bordeaux<sup>1</sup>**

Par son testament, en date du 5 décembre 1605, Blaise de Gasc, qui s'était retiré au monastère des Chartreux de Saint-Etienne et Saint-Bruno, situé en Calabre, légua tous ses biens à l'ordre des Chartreux pour contribuer à la fondation d'un couvent de cet ordre à Bordeaux, lieu de sa naissance.

Le cardinal de Sourdis voulut s'associer personnellement à la réalisation du vœu de Blaise de Gasc. Son intervention active et puissante permet de le considérer, au même titre que Blaise de Gasc, comme fondateur du monastère.

Le 13 janvier 1609, le cardinal achetait un vaste terrain appelé à Pipas, autrement à la Heronnière de Cazaux, près de Bordeaux, qui fut trouvé « très apte » par dom Antoine de Saint Paul, prieur de la Chartreuse de Toulouse et visiteur de la province d'Aquitaine, et Blaise de Gasc, « à présent nommé dom Ambroize », pour y bâtir un couvent.

Aussi, par acte passé le 16 mars 1609, le cardinal fit-il donation du terrain de Pipas aux Chartreux, en exprimant le vœu que l'église soit consacrée à la Vierge et que sur le grand autel « soient colloquez les images de la Vierge immaculée, Saint-Bruno et Saint-François et le monastère appelé le monastère de Nostre-Dame ».

Le cardinal de Sourdis avait une affection particulière pour les Chartreux. Le chanoine Bertheau rapporte que, se trouvant à Blaye, avec deux pères jésuites, le cardinal aurait dit « qu'il faisait plus d'estat de la dévotion d'un Chartreux que de toute la doctrine des Jésuites ».

La ville de Bordeaux voulut également contribuer aux frais d'établissement du couvent. Le 8 mai 1610, un mandement de 750 livres était délivré au syndic des Chartreux « pour un quartier de la somme destinée sur le pied fourché, pour la bâtisse des Chartreux ».

---

<sup>1</sup> Ce chapitre sur la construction de Saint-Bruno et l'assainissement des marais de Pipas, est tiré de l'article de Gaston Ducaunnès-Duval, in *Revue Historique de Bordeaux*, t. XXXV (1942), p. 57-70. Nous remercions très chaleureusement Madame Isabelle du Foussat pour sa relecture.

C'est le 22 juillet 1611 qu'a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de l'église. Le cardinal de Sourdis officiait en présence du prince de Condé, gouverneur de la province, des jurats revêtus de leur chaperon, et d'un nombreux concours de seigneurs, de nobles et de peuple. Et le chanoine Bertheau ajoute à ce sujet : « Et là, feut la première pierre de ce fondement béniste solennellement, et puis posée par la piété de ce grand prince, avecq un effect honneste de ses libéralitez à l'endroit des architectes et ouvriers, lesquelz continuèrent sur ce joyusement les fondemens en toute leur estendue ».

Mais il était tout d'abord indispensable d'ouvrir une voie agréable pour relier le couvent à la ville. Voici la description du terrain que nous en donne le chanoine Bertheau : « Depuis le lieu de cest édifice de la Chartreuze, tirant un peu vers le Midi, jusques au jardin de l'Archevêché, paroissoit et estoit un grand, désagréable et inutile marais d'eaux croupissantes, plein d'herbes et de roseaux, de quelques aubiers et autres arbres, lieu remply de vermines et immundicitez, et dont se levoit ordinairement des brouées, lesquelle causoyent beaucoup de dommage à la santé du peuple... Qui eust dit que M. le Cardinal eust vouleu employer et ses meurs et sa peyne et divertissement pour asseicher ce marais, le rendre sain à la ville et agréable à tout le monde, le divisant de grandz canaux pour y retirer les eaux, leur donner leur concours, le distinguant en tant de belles et grandes allées et pallissades, qu'il attire tout le monde à sa contemplation ». Les travaux avaient duré trois ans.

Après la pose de la première pierre de l'église, le chantier est l'objet d'une activité normale. On commence par creuser un puits carré, d'une brasse dans œuvre, jusqu'à la rencontre de l'eau vive. L'intérieur devra être garni de « bailhe » de Saint-Emilion ou de Grézillac ; la margelle sera en pierre de Bouchet.

Et voici le contrat passé, le 16 août 1611, entre le cardinal de Sourdis, représenté par Jean Moussy, chanoine de Saint-Seurin, et Etienne Arnaud, maître maçon, pour la construction de l'église : « Etienne Arnaud promet « de faire tout à neuf de massonnerie l'église des pères Chartreux, au lieu appelé à Pipas, depuis le fondement qui seront d'une brasse et demye de proffont, de trois piedz et demy de large, jusques à flur de terre, tout à l'entour, et le devant d'iceux de mesme proffondeur et d'une brasse de largeur ; eslever lesdictes murailhes du tour jusques à 30 piedz de hault, faire aux deux costés deux chapelles de 20 piedz dans oeuvre ou environ,

suivant le desseing qui en sera bailhé par ledict sieur Moussy, lesquelles murailles , au dessus des fondemens et par dessus terre, auront deux piedz et demy d'espaisseur ; sera tenu de faire auxdictes murailles vingtz pilliers, tant en ladicte église que aux chappelles, chescung d'iceux de deux piedz par le dehors en carré, et en sortie autant, et par le dedans demy pied en demy rond de sortie et d'un pied et demy ou environ de largeur ; plus y faire vingt vitraux tout à l'entour de ladicte église et chapelles, suivant le desseing qui lui a été monstré ; laquelle église aura 25 brasses de longueur et six brasses de largeur ; sera aussy tenu, ledict Arnault, faire une plainte carrée tout à l'entour desdits fondemens, de deux piedz de hauteur, et, à la haulteur du carré de ladicte muraille, mettre ung courdon rond pour l'amortissement de ladicte haulteur de muraille ; revestiera lesdicts pilliers de pierre de tailhe de Saint-Million et fera les vitraux aussy de ladicte pierre de Saint-Million, bien et deument accoumodée ; sera toute la tailhe de ladicte église et chapelles de pierre de Saint-Emillion ou Grézilhac, sauf la plainte qui sera sur les fondemens par dessus terre, qui sera de pierre de Bouchet. Item, sera tenu de voulter lesdictes deux chapelles et le dessus du grand autel, jusques au carré, de mesme pierre de Saint-Million ; néantmoins rendra ladicte église faite et parfaite de tous pointz, y ayant huict portes autour d'icelle, suivant ce qui sera monstré par ledict sieur Moussy audict nom, et en lui fournissant tous matériaux sur les lieux par icelluy sieur, ensemble les bois des chaffaudages et luy faisant faire tous sintrages nécessaires qui seront tressés par icelluy Arnault, et ce dans deux ans prochains venant, à compter de ce jourd'huy... n'est compris toutesfois en ladicte besoigne le pignon de devant de ladicte église où se doibt faire le grand portal, comme n'estant du marché. Bien sera tenu de faire et poser trois armories sut les clefz des voutles telles qu'il plairra audict seigneur. »

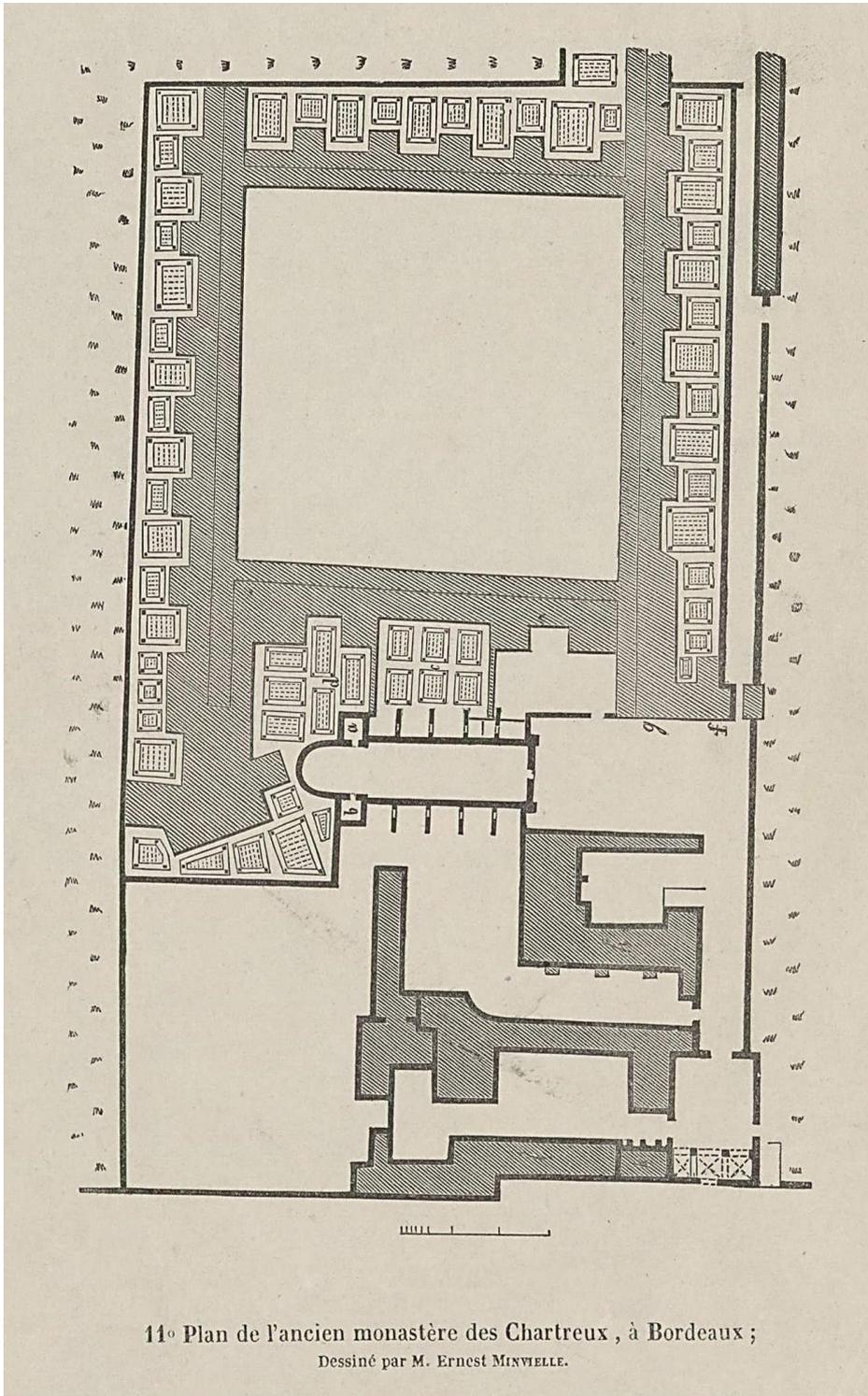
Le 27 janvier 1617, les travaux sont suffisamment avancés pour pouvoir poser la charpente de l'édifice. Le cardinal de Sourdis traite à cet effet avec Jacques Chastelain, charpentier de haute futaie. Celui-ci s'engage à faire la charpente de l'église des Chartreux et des deux chapelles situées à côté du chœur. « L'église sera à tiers point ; ...les deux chapelles en forme de pavillon ; la charpente du cloché, semblable et de même ordre que celle du couvent des Récollets, sauf qu'il sera plus large de deux pieds et haut à proportion, avec un petit degré de quatre pieds en dedans. » Il sera couvert en ardoises. Le prix convenu pour ces divers travaux s'élève à 3.300 livres. Mais des modifications importantes avaient dû être apportées au plan primitif, ainsi que nous l'apprend le texte d'un nouveau contrat intervenu

le 13 février 1617 entre le cardinal de Sourdis et Jean Dapril, Pierre Villain et Marc Doucet, maîtres maçons. Ceux-ci sont en effet chargés de procéder à des remaniements assez importants dans les parties déjà édifiées. De plus, ils doivent construire la façade. Il est regrettable que le contrat ne donne pas de détails sur la décoration de cette façade ; ainsi qu'on va le constater, le texte précise seulement que l'exécution doit être conforme au dessin soumis au cardinal et accepté par lui. Voici les clauses de ce contrat : les maîtres maçons désignés ci-dessus, s'engagent à « monter les murailles de ladite église et des deux chapelles qui sont aux costés d'icelle, de la haulteur de trente-six piedz et plus s'il est besoing, avecq un entablement par dehors qui sortira tout autour de demy pied, ou plus s'il est nécessaire ; plus la voutte en bersseau avecq une architrabe, frize et corniche d'ordonnance Corinte, qui régnera tout autour au dessoubz, mesmes autour du coeur, la voutte duquel ils monteront en demy d'homme, selon les pans coumansés à la fin de laquelle mettront les armes de mondict seigneur, le tout de la mesme ordonnance et selon laquelle ils reformeront les fenêtres comansées ; feront en oultre, de la mesme ordonnance, des pilastres avecq leurs chapiteaux et bases et autre suite et referont celluy qui est coumancé de deux en deux arbotans, entre lesquelz ilz mettront des fenêtres. Item, ilz romperont et desmoliront la muraille qui est entre l'église et les chapelles et feront deulx grandz arceaux et vouleront lesdictes chapelles en voulte d'arestes, et feront aux deux degrés, dont l'un montera à la sîme de la voulte de la grande église et l'autre à la sienne et aux chambres qui seront par dessus les chapelles, et feront des croisées et cheminées ; et finalement, ilz seront tenus de faire la fassade de ladite église, entièrement, selon le desseing qu'ils ont bailhé à mondict seigneur, signé de moy notaire et des tesmoins ; et faire toute laquelle susdcite besogne, mondict seigneur leur fournira sur le lieu toute sorte de matériaux et les bois à faire échaffaudages et sintres ; et seront tenus de commanser au premier jour et travailler sans discontinuation jusques au parachèvement, pourveu qu'ilz ayent lesdictz matériaux, à peyne de tous despens. »

C'est ensuite un couvreur de Cadillac, Gabriel Delpech, qui promet au cardinal de Sourdis, le 6 avril 1617 : « de couvrir d'ardoize tout l'église et les deux chapelles avec le clocher que mondict seigneur fait faire pour les pères Chartreux, et en icelle couverture faire toute la plomberie, soit plénière ou d'ouvrages, qui sera nécessaire et en telle forme qu'il plaira audict seigneur ; comme aussy il fera fondre le plomb et le convertira en tables ou autre uzage, ainsy qu'il luy sera commandé par icelluy seigneur ;

lequel plomb il prendra et le rendra au poix en luy deffalquant le déchet. A faire toute laquelle besogne, ledict seigneur fournira tous matériaux nécessaires sur les lieux. »

En 1618, certaines parties du monastère<sup>2</sup> étaient déjà construites,



notamment les cellules des religieux. Le 20 octobre de cette même année, les maçons déjà nommés : Pierre Vilain, Jean d'Avril et Marc Dousset, s'engagent envers Nicolas de Galateau, conseiller au Parlement, représenté par Martial Fornier, procureur du couvent de la Chartreuse Notre-Dame-de-Miséricorde, à construire une petite cellule et « muraille d'un jardin au devant d'icelle, de la mesme forme, longueur, haulteur que les autres petites cellules dudict couvent

<sup>2</sup> Sur le plan ci-dessus, on voit que ne subsiste plus aujourd'hui que l'église de la Chartreuse, devenue l'église Saint-Bruno. Tous les bâtiments du Couvent ont été détruits après la Révolution. Il ne reste plus que le portail d'entrée au coin de la rue Georges Bonnac et de la rue François de Sourdis, ainsi que le parc de la Chartreuse, devenu le cimetière municipal du même nom, et qui, avec ses 26 ha, est le deuxième plus grand cimetière de France après le Père-Lachaise à Paris (ndlr).

sont faites et conformément aux contractz que lesdictz Villain, d'Avril et Dousset en ont cy-devant passé, et, outre ce, faire une porte dans la muraille de la chapelle. »

Vers la même époque, le clocher<sup>3</sup> devait également être terminé, car le 18 novembre 1618, Jean Bouhan et Fortaney de Lacarre, maître fondeurs, sont chargés de fournir, d'abord une cloche du poids de 600 livres, de la même forme que celle du chapitre de Saint-André « et de la bonté et air d'icelle », et, ensuite, un timbre du poids de 200 livres pour l'horloge du couvent. Il est convenu que la cloche doit être mise en place dans le clocher dans le délai d'un mois et qu'elle portera l'inscription qui sera indiquée ainsi que les armoiries du cardinal de Sourdis.

Le 16 janvier 1619, Louis de Bordes et Pierre Lamoureux, maîtres maçons, promettent au cardinal de Sourdis de construire, dans le couvent de Notre-Dame-de-Miséricorde, « une chapelle toute de pierre de taille par dehors, avec ses arcqbouttans, de la hauteur de seze piedz ou environ hors de terre, les naissances de la voulte aussy de pierre de taille, avec la plaincte au dessoubz, selon l'art ; comme aussy de mettre sur la porte de ladicte chapelle les armoiries de mondict seigneur et faire ladicte muraille de l'espaisseur de deux piedz et demy et, autour, y mettre de bons matériaux et le faire bien et duement, et ce moyenant 75 solz pour brasse de ladicte muraille, payables à mesure qu'ils travailleront... Comme aussy ont lesdictz Bordes et Lamoureux... promis à mondict seigneur de bastir et édifier le grand portal de la maison du monastère, aussy de pierre d tailhe, jusqu'à l'imposte seulement, à mesme pris de 75 solz la brasse pour la tailhe seulement ».

Et voici maintenant pour la partie décorative de l'avant-chœur, l'acte qui concerne la confection des stalles. Elie Eter, maître menuisier à Bordeaux, par contrat intervenu entre le père Fornier, représentant le cardinal de Sourdis, et lui, le 14 mai 1619, est tenu de faire : « le coeur de ladicte Chartreuze, où y aura 50 chaires, ou plus s'il plaist à mondict seigneur le cardinal, avec les bancqz par le devant, la plateforme et la porte dudict coeur, le tout de bois de noyer bon et marchant, excepté la plateforme qui sera de bois de chesne ; et le susdit coeur et autres choses susdescriptes, ledict Ethier sera tenu, comme a promis de faire, bien et

---

<sup>3</sup> Le clocher de l'ancien couvent des Chartreux a été détruit. Le clocher actuel de Saint-Bruno a été construit au XIXe siècle et doté de nouvelles cloches, dont le bourdon qui est la troisième plus grosse cloche de la ville de Bordeaux, avec son poids de cinq tonnes (ndlr).

deuement suivant le modelle que ledict Ethier en a fait et dellivré, moyennant le prix et somme de 39 livres chasque chaire ».

Cependant, la construction du couvent se poursuivait sans arrêt. Le 14 février 1620, Jean Riston, maître charpentier, se charge d'élever la charpente « pour la couverture du chapitre, petit cloistre et chapelles qui sont au long dudict petit cloistre », dans la forme qui lui sera prescrite par le cardinal.

Bien qu'inachevé, le monastère devait être, toutefois, en état de recevoir les religieux, car, le 13 janvier 1621, quatre père Chartreux prient les jurats de vouloir bien agréer leur établissement dans le couvent « à la construction duquel ils avoient contribué par leurs bienfaits. »

On trouve ensuite la mention de quelques travaux de moindre importance. D'abord la confection de trois pressoirs en pierre de Beautiran, le 16 mars 1621. Il ne faut pas oublier, à ce sujet, qu'une partie de l'enclos de la Chartreuse était plantée en vigne. Et enfin, le creusement de caves, le 24 septembre 1622.

Le 4 octobre 1622 est signé le contrat relatif à la construction du réfectoire. Nicolas Carlier, maître architecte, et Noël Boyreau, maître maçon, se chargent de l'édifier sur 9 toises de long et 4 toises de large. A la suite du réfectoire, ils bâtirent un office pour la dépense qui aura 4 toises en carré, et deux autres offices. Le réfectoire et les trois offices seront voûtés en briques, savoir : « ledit refectoire en voulte d'arc de cloistre, au milieu de laquelle voulte lesdits entrepreneurs feront un grand cadre et, au dedans, les armoiris de mondict seigneur, ensemble une corniche de pierre de Saint-Laurens ou de Saint-Mesme, ou de Saint-Emilion, tout aultour de la voulte dudict réfectoire et à la naissance de ladictte voulte ; et pour le regard des autres trois voutes, ilz seront tenus de les faire en arc de cloistre ou en voulte d'arestes, à la discrétion de mondict seigneur, et à chacune d'icelles y faire une armoirie des armes de mondict seigneur ».

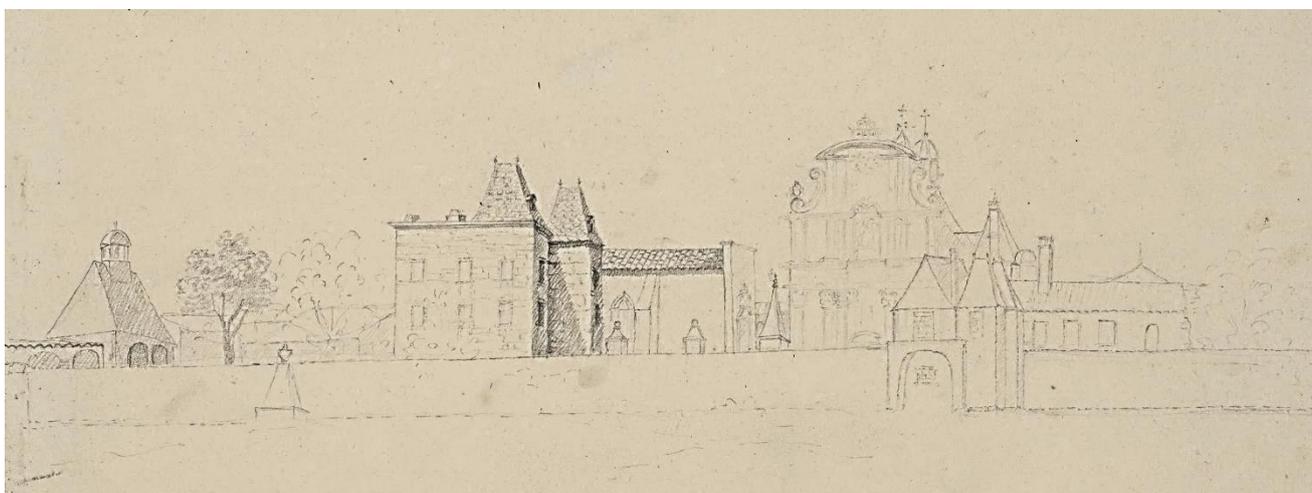
Les portes seront en pierre de Taillebourg ou Bouchet, « et, au dessus de chacune d'icelles, y feront un chiffre ou devise à la volonté dudict seigneur. »

En 1641, le chantier, qui avait été interrompu pendant une vingtaine d'années environ, reprend une nouvelle activité. Jean Paul, maître maçon, est chargé de « bastir et construire... une chapelle entre les deux arbutans de l'église de ladite Chartreuse, du costé du nord, passage par lequel les pères d'icelle Chartreuse passent pour aller à leur réfectoire, de la mesme

sorte, fabrique, contenue, matière, taille et couvert que est celle de la nouvelle sacristie et chappelle desdiée aux Sept Dormans, entièrement avec mesmes vitraux, autel, pavé, piscine, couverture, parpin et voulte, laquelle, néantmoins ne surmontera pas l'appuy de la fenestre quy donne jour à l'esglise, icelle fenestre demurant toujours franche et libre, comme elle est de présent. Au parpin qu'il doibt bastir, y fera une porte avec ses ornemens, à l'un des costés de l'autel quy sera le plus coumode pour entrer en la chappelle quy suit après ; blanchira la chapelle à blanc fin et changera le couvert d'icelle de la haulteur qu'il sera besoing, layssant la fenestre quy donne jour dans l'église franche et libre... Que sy la muraille quy est du costé nord, quy doibt porter le grand vitrau, ne se trouve pas assez forte et bien fondée, led. entrepreneur sera tenu la refaire entièrement, et fera au hault d'icelle un entablement de pierre de taille auquel la teste dudict couvert s'attachera pour conduire les eaux dans la goutière de plomb qu'il fera pour envoyer lesdictes eaux dans le cimetièr des pauvres, vers le nort, et généralement rendre ladicte chappelle faicte et parfaicte, tout ainsy et de mesmes que la susdicte nouvelle sacristie. »

C'est ensuite qu'André Horman, maître sculpteur, natif de Savone, rivière de Gênes, qui déclare avoir reçu 250 livres du prieur de la Chartreuse « pour avoir faict et pozé un degré de marbre au dessous de la balustrade qu'il a pozé dans l'église de ladicte Chartreuse, et lequel degré ledict Horman a dit n'estre tenu de faire par le marché qu'il avoict fait de ladicte balustrade avec Mgr l'Archevêque dudict Bourdeaux, et avoyr convenu dudict degré avec ledict dom prieur. »

*A suivre...*



*La Chartreuse de Bordeaux vue depuis le parc du Couvent (actuel cimetièr)*

*Dessin de Dubourdieu (Bibliothèque de Bordeaux)*

# MAXIMES DE SAINT PHILIPPE NERI

*Chaque mois de cette année paroissiale vous sont proposées de pieuses maximes de saint Philippe Néri, grand saint du XVI<sup>e</sup> siècle que le jeune François de Sourdis a connu lorsqu'il était étudiant à Rome. Ces maximes pourront nourrir vos méditations quotidiennes.*

1. L'amour de la très sainte Vierge pour Dieu était si grand que son désir de s'unir à Lui la faisait cruellement souffrir ; le Père éternel la consola en lui envoyant son Fils unique, son Fils bien-aimé.

2. Si vous voulez aller où je vais, c'est-à-dire à la gloire, nous dit le Christ, vous devez passer où je passe, c'est-à-dire à travers les épines.

3. Avant la communion, il faut vous exercer à la pratique de plusieurs vertus.

4. La prière et la communion ne doivent pas être faites ou désirées à cause de la douceur de dévotion qu'elles nous font éprouver, car ce serait alors se chercher soi-même au lieu de chercher Dieu ; mais nous devons prier souvent et communier souvent afin de devenir humbles, obéissants, doux et patients.

5. Quand nous apercevons dans une âme humiliée, la douceur et la patience, nous pouvons reconnaître qu'elle jouit des fruits qu'on doit retirer de la prière et de la communion.

6. Notre doux Sauveur Jésus, à cause de l'excès de son amour et de sa libéralité, s'est laissé lui-même à nous dans le très saint sacrement.

7. Allons tous à la table eucharistique avec un désir véhément de nous nourrir de cet aliment sacré. Ayons soif ! Ayons soif !

8. Éprouver du plaisir parce qu'on nous prive de la communion, c'est un signe d'orgueil, de dureté, d'absence de mortification.

9. Ceux qui vont communier doivent s'attendre à un plus grand nombre de tentations qu'à l'ordinaire, car le Seigneur ne laissera pas leur vertu oisive.

10. Il est bon, durant la semaine qui suit la communion, de faire quelque chose de plus que de coutume, par exemple de réciter un chapelet de plus ou cinq *Pater* et cinq *Ave*, les bras en croix.

11. Il ne convient pas de se charger d'un trop grand nombre de pratiques de piété ; il vaut mieux en embrasser un petit nombre et y persévérer ; car si le démon peut nous persuader d'omettre une fois un exercice, il obtiendra facilement de nous une seconde et une troisième omission, et il finira par nous faire renoncer à toutes nos pieuses pratiques.

12. Nous devons faire attention aux petites fautes, car celui qui commence à n'y point prendre garde et à ne pas tenir compte des légers défauts, endurecît peu à peu sa conscience et finit par commettre des fautes graves.

13. Le serviteur de Dieu peut acquérir la science, mais il ne doit jamais la montrer et en faire parade.

14. Confessons-nous toujours avec une parfaite sincérité ; prenons pour règle de ne jamais rien cacher, si peu que ce soit, à notre confesseur, par respect humain.

15. Celui qui cache une grave faute en confession est complètement entre les mains du démon.

16. Hors de certains cas exceptionnels, les pénitents ne doivent pas changer de confesseurs, et les confesseurs ne doivent pas recevoir facilement ceux qui ne sont point leurs pénitents.

17. Quand une personne qui a mené longtemps une vie spirituelle tombe dans une faute grave, il n'y a pas de meilleur moyen, pour la relever, que de l'exhorter à manifester sa faute à quelque ami pieux, lié avec elle par une intimité particulière. Dieu récompensera son humilité en la ramenant à son premier état.

18. Il est absolument nécessaire que les jeunes gens désireux d'assurer leur persévérance évitent les compagnons dissolus et ne soient familiers qu'avec des compagnons pieux.

19. Il y a trois degrés dans la vie spirituelle : le premier peut être appelé la vie animale ; c'est la vie de ceux qui courent après la dévotion

sensible que Dieu accorde généralement aux commençants, afin de les amener hors du monde par cet attrait de douce piété, comme on attire après soi un animal en lui montrant un objet qui lui plaît.

20. Le second degré peut être appelé la vie humaine ; c'est la vie de ceux qui n'éprouvent aucune douceur sensible, mais qui, soutenus par la vertu, combattent leurs passions.

21. Le troisième degré peut être appelé la vie angélique ; c'est à cette vie que parviennent ceux qui, après s'être exercés longtemps à vaincre leurs passions, reçoivent de Dieu une vie paisible, tranquille, presque angélique, même en ce monde, n'éprouvant plus, en rien et pour rien, ni trouble ni répugnance.

22. Il est bon d'arriver au second de ces trois degrés et d'y persévérer, parce que Dieu accordera lui-même le troisième quand Il le jugera convenable.

23. Ne soyons pas trop prompts à nous fier aux jeunes gens qui ont une grande dévotion ; attendons jusqu'à ce que leurs ailes se déploient ; nous verrons, alors, de quel essor et de quel vol ils sont capables.

24. Les mortifications extérieures sont d'un grand secours pour acquérir la mortification intérieure et les autres vertus.

25. Celui qui ne peut pas se résigner à la perte de son honneur, ne fera jamais aucun progrès dans les choses spirituelles.

26. Il vaut mieux, en général, donner au corps un peu plus qu'un peu moins de nourriture, car le trop se corrige facilement, mais quand, par le trop peu, on a délabré sa santé, il est moins aisé de la rétablir.

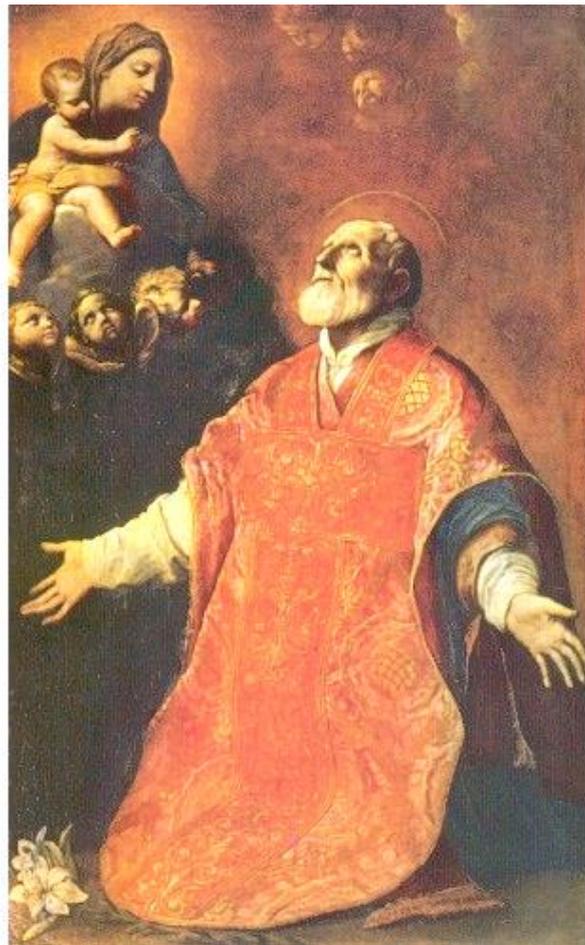
27. Le démon, dans sa ruse, a coutume d'exciter les personnes de piété à s'imposer des pénitences corporelles et des mortifications excessives, afin que persévérant sans discrétion dans cette voie, elles s'affaiblissent tellement qu'elles ne puissent pas s'adonner à des bonnes œuvres d'une plus grande importance. Il espère aussi qu'elles seront, à la fin, tellement découragées par leur faiblesse qu'elles abandonneront leurs dévotions ordinaires et renonceront au service de Dieu.

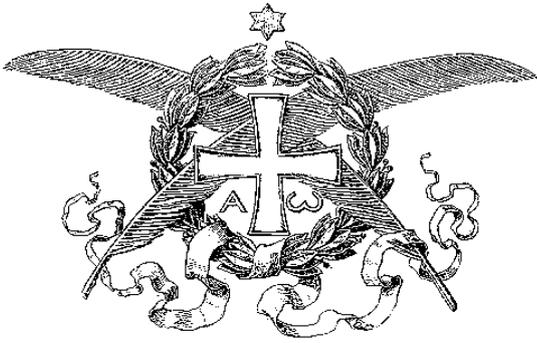
28. Ceux qui n'accordent qu'une attention modérée à la mortification de leur corps et s'appliquent par-dessus tout à mortifier leur esprit et leur

volonté, même dans les petites choses, sont plus recommandables que ceux qui s'adonnent exclusivement aux pénitences corporelles et aux macérations.

29. Nous devons désirer de faire de grandes choses pour le service de Dieu, et ne pas nous contenter d'une vertu moyenne. Souhaitons de surpasser en sainteté et en amour de Dieu, si c'est possible, même saint Pierre et saint Paul.

30. Quoique vous soyez incapable d'atteindre le plus haut degré de la sainteté, il faut ambitionner d'y arriver et faire en désir ce que vous ne pouvez pas faire en réalité.





## *Ordo liturgique*

Samedi 7 septembre, De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*) (4<sup>ème</sup> classe, Blanc)

**Dimanche 8 septembre**, 13<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte (2<sup>ème</sup> classe, Vert)

Lundi 9 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Mardi 10 septembre, St Nicolas de Tolentino, confesseur (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Mercredi 11 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Jeudi 12 septembre, Fête du Saint Nom de Marie (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Vendredi 13 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Samedi 14 septembre, Exaltation de la Sainte Croix (2<sup>ème</sup> classe, Rouge)

**Dimanche 15 septembre**, 14<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte (2<sup>ème</sup> classe, Vert)

Lundi 16 septembre, St Corneille, pape, et St Cyprien, évêque, martyrs (3<sup>ème</sup> classe, Rouge)

Mardi 17 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Mercredi 18 septembre, des Quatre-Temps d'Automne (3<sup>ème</sup> classe, Violet)

Jeudi 19 septembre, Sts Janvier et ses compagnons, martyrs (3<sup>ème</sup> classe, Rouge)

Vendredi 20 septembre, des Quatre-Temps d'Automne (4<sup>ème</sup> classe, Violet)

Samedi 21 septembre, des Quatre-Temps d'Automne. St Matthieu, apôtre et évangéliste (2<sup>ème</sup> classe, Rouge)

**Dimanche 22 septembre**, 15<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte (2<sup>ème</sup> classe, Vert)

Lundi 23 septembre, St Lin, pape et martyr (3<sup>ème</sup> classe, Rouge)

Mardi 24 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Mercredi 25 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert) ; au diocèse de Bordeaux, saint Austinde, évêque et confesseur (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Jeudi 26 septembre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert)

Vendredi 27 septembre, St Côme et St Damien, martyrs (2<sup>ème</sup> classe, Rouge)

Samedi 28 septembre, St Wenceslas, Duc de Bohème, martyr (2<sup>ème</sup> classe, Rouge)

**Dimanche 29 septembre**, Dédicace de St Michel Archange (1<sup>ère</sup> classe, Blanc)

Lundi 30 septembre, St Jérôme, confesseur et docteur (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Mardi 1 octobre, de la férie (4<sup>ème</sup> classe, Vert) ; en France, saint Rémi, évêque (3<sup>ème</sup> classe, Blanc).

Mercredi 2 octobre, Fête des Sts Anges Gardiens (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Jeudi 3 octobre, Ste Thérèse de l'enfant Jésus, docteur de l'Eglise (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Vendredi 4 octobre, St François d'Assise, confesseur (3<sup>ème</sup> classe, Blanc)

Samedi 5 octobre, De la Sainte Vierge (*Salve sancta parens*) (4<sup>ème</sup> classe, Blanc)

**Dimanche 6 octobre**, 17<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte (2<sup>ème</sup> classe, Vert) ; en l'église Saint-Bruno, solennité de saint Bruno, titulaire de l'église (1<sup>ère</sup> classe, blanc) ; mémoire de la solennité de ND du Saint-Rosaire.



# Carnet de famille

## Baptêmes

- ❖ Joséphine Gaillard-Midol, le jeudi 25 juillet, à Saint-Bruno.
- ❖ Achille Dufour, le samedi 27 juillet, à Saint-Bruno.
- ❖ Hermine Roch, le lundi 12 août, baptisée en urgence à la Maternité de l'hôpital Pellegrin.
- ❖ Agathe Sechet, le jeudi 15 août, à Saint-Bruno.
- ❖ Japheth Ezomon, le vendredi 23 août, à Saint-Bruno.
- ❖ Louis Faure, le samedi 24 août, à Azerat (Dordogne).

## 1<sup>ère</sup> Communion

- ❖ Marie Sibrac, le dimanche 18 août, à Saint-Bruno.

## Mariages

- ❖ Monsieur Benjamin Francis et Mademoiselle Anne-Louise Carrière, le samedi 3 août, en l'église Saint-Jacques de l'Houmeau, à Angoulême.
- ❖ Le Sergent Thibault Nicolas et Mademoiselle Aleth de David-Beauregard, le samedi 3 août, en l'église Notre-Dame des Victoire, à Collobrières (Var).
- ❖ Le Sous-Lieutenant Baudouin Roblin et Mademoiselle Aliénor Chevrier, le samedi 3 août, en l'église Saint-Paul, à Nîmes.
- ❖ Le Vicomte Joseph Pinon de Quincy et Mademoiselle Sybille Hardon, le samedi 31 août, en l'église Saint-Jean-d'Etampes, à La Brède.
- ❖ Monsieur Loïc Leclair et Mademoiselle Marion Briand, le samedi 31 août, en l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle, île de Bréhat (Côtes d'Armor).
- ❖ Monsieur Geoffroy Gallois et Mademoiselle Charline Daviet, le samedi 7 septembre, en l'église Saint-Pierre, au Hommet d'Arthenay (Manche).



*Si vous désirez qu'une annonce soit publiée dans le Carnet de Famille, merci d'envoyer toutes les informations par mail à l'abbé de Giacomoni.*

# Annonces mensuelles

- ❖ Dimanche 8 septembre : Messe solennelle pour la rentrée paroissiale. A l'issue de la Grand'Messe, pique-nique paroissial de rentrée au Collège Saint-Fort (135, avenue du Pdt Robert Schuman, 33110 Le Bouscat).
- ❖ Jeudi 12 septembre : réunion de rentrée du groupe Europa Scout pour les parents, à 20h15, à Saint-Bruno : présentation de l'année et des unités ; inscriptions.
- ❖ Vendredi 13 septembre : à l'issue de la Messe de 9h00, chapelet mensuel à l'intention de notre communauté et des vocations. Habituellement ce chapelet aura lieu le 2<sup>e</sup> vendredi du mois.
- ❖ Samedi 14 septembre : réunion de rentrée pour les servants de Messe et leurs parents, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno : présentation de l'année et inscriptions.
- ❖ Mercredi 18 septembre : attention, pas de Messe à 7h00.
- ❖ Mercredi 18 septembre : Messe de rentrée des familles et enfants du catéchisme, à 11h00, à Saint-Bruno ; suivie d'un pique-nique fraternel tiré du sac, au Parc Bordelais (entrée Avenue Carnot). Renseignements et inscriptions pour les catéchismes auprès de l'abbé Villeminez 06 95 32 51 15 ou [gregoirevilleminez@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminez@hotmail.fr)
- ❖ Mercredi 18 septembre : barbecue de rentrée du groupe étudiants, à 20h30, au presbytère (115, rue Quintin). Renseignements et inscriptions pour le groupe étudiants auprès de l'abbé Villeminez 06 95 32 51 15 ou [gregoirevilleminez@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminez@hotmail.fr)
- ❖ Mercredi 25 septembre : début des cours de catéchismes.
  - Pour les primaires (de la Moyenne Section au CM2) : cours de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00.
  - Pour les collégiens : cours de 18h00 à 19h00, pour le groupe de 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et pour le groupe de 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>.Renseignements et inscriptions auprès de l'abbé Grégoire Villeminez : 06 95 32 51 15 ou [gregoirevilleminez@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminez@hotmail.fr)

- ❖ Jeudi 26 septembre : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel.  
*Contact : Madame Aliénor Hutten au 0659405238 ou alienor@huten.fr*
- ❖ Vendredi 27 septembre : premier cours de catéchisme pour les lycéens, de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.
- ❖ Mercredi 2 octobre : réunion du groupe étudiants, à 20h30, à Saint-Bruno.
- ❖ Vendredi 4 octobre : premier vendredi du mois. A l'issue de la Messe de 19h00, adoration du Très Saint-Sacrement jusqu'à 22h00. Possibilité de se confesser.
- ❖ Samedi 5 octobre : pèlerinage paroissial de rentrée au sanctuaire de Verdélais. *Informations pratiques à venir.*
- ❖ Samedi 5 octobre : en raison du pèlerinage paroissial, pas de chapelet du 1<sup>er</sup> samedi du mois.
- ❖ Dimanche 6 octobre : Fête de Saint-Bruno, patron principal de l'église.
- ❖ Dimanche 6 octobre : manifestation à Paris contre la PMA.
- ❖ Vendredi 11 octobre : pas de cours de catéchisme pour les lycéens.
- ❖ Mercredi 16 octobre : premier cours de doctrine pour adultes. Renseignements à venir sur la table de presse de l'église.

## Annonces particulières

Nous réfléchissons à l'opportunité de relancer un groupe de jeunes professionnels.

Il concernerait les jeunes gens célibataires et engagés dans le monde du travail. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Isabelle Dornier au 06 15 19 16 99 ou par mail : dornier.isabelle@neuf.fr

## Nos chorales ont besoin de vous !

Chers fidèles,

**En ce début d'année, nos chorales grégorienne (pour les hommes) et polyphonique (pour tous) recherchent des voix.**

Aucune connaissance musicale particulière n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé par le service de Dieu et de la communauté.

A tout âge, on peut donc rendre ce haut et beau service !

Pour toute inscription ou renseignement, contactez :

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73

*« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).*

### ❖ **Lettre d'informations électronique :**

**Merci à tous ceux qui ne sont pas encore inscrits de bien vouloir le faire rapidement.**

Votre inscription nous permet de vous communiquer rapidement et largement des informations ponctuelles.

**Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site : [fssp-bordeaux.fr](http://fssp-bordeaux.fr)**

- ❖ Visites aux personnes malades : merci de nous faire connaître les personnes malades de vos familles, et de notre communauté, afin qu'elles puissent bénéficier de la visite d'un prêtre. Contacter Monsieur l'abbé Grégoire Villeminoz.

❖ Permanences des prêtres à Saint-Bruno :

Elles sont habituellement réparties de la manière suivante :

- Le mardi de 16h00 à 18h00 : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le jeudi de 15h00 à 18h30 (*durant l'adoration*) : abbé Benoît de Giacomoni.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00 : abbé Grégoire Villeminoz.

❖ Veuillez noter que le lundi est désormais le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence.

❖ La Messe d'adieu du Cardinal Ricard au diocèse de Bordeaux, sera célébrée le dimanche 20 octobre à 16h00, en la Cathédrale Saint-André. Si vous voulez remercier le Cardinal pour son épiscopat bordelais, et tout spécialement pour sa paternelle bienveillance à l'égard de notre communauté, vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

à Son Eminence le Cardinal Jean-Pierre Ricard,  
Archevêché de Bordeaux  
183, Cours de la Somme  
33800 Bordeaux



**Vous souhaitez mettre vos talents au service de la communauté ?**

Voyez ci-dessous la liste des services habituels ou transmettez aux abbés vos propositions.

# Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* »

(*Mc., X, 45*)

## Habillement des servants de Messe

Aider les servants de Messe à s'habiller et à ranger leurs soutanelles avant et après la Grand'Messe de 10h30 le dimanche. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou [abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

## Entretien des soutanelles des servants de Messe

Nettoyer et/ou raccommoder lorsque cela est nécessaire les soutanelles et surplis des servants de Messe. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou [abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

## Couture

Entretenir et confectionner les ornements liturgiques. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou [abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

## Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Toutes les semaines, maintenir propre la Maison de Dieu. Renseignements et inscriptions : abbé Benoît de Giacconi, au 0662288192 ou [abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

## Repas des abbés

Assurer une ou deux fois par an les courses hebdomadaires des prêtres. Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou [gregoirevilleminoz@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminoz@hotmail.fr)

## Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : dites-nous vos talents, vos propositions et disponibilités.

# Activités paroissiales régulières

## Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

## Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

## Chorales

*Chorale polyphonique* : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

*Chorale grégorienne* : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

## Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Grégoire Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou gregoirevilleminoz@hotmail.fr

## Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un mercredi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

## « Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs autour d'une dégustation de vin ou spiritueux. Renseignements et inscriptions : Monsieur Hervé Guitton, au 06 62 47 95 44 ou herve.guitton@hotmail.fr

## **Catéchismes**

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Villeminoz, au 06 95 32 51 15 ou [gregoirevilleminoz@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminoz@hotmail.fr)

## **Cours de doctrine pour adultes**

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*  
Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou [abdgp@hotmail.fr](mailto:abdgp@hotmail.fr)

## **Scoutisme**

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Miryam de Baritault, au 06 63 12 06 83.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

## **Récollections et retraites**

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. Voir le bulletin paroissial mensuel.

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions :

[www.oeuvredesretraites.fr](http://www.oeuvredesretraites.fr)

## **Confraternité Saint-Pierre**

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions :

[www.confraternite.fr](http://www.confraternite.fr)

## **Autres activités**

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site [www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)

# Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

*Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).*

**Pour nous aider : suivez les indications ci-dessous ou allez directement sur notre site internet : [fssp-bordeaux.fr](http://fssp-bordeaux.fr)**

- Par des dons ponctuels<sup>4</sup>
  - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don<sup>5</sup>. Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.

## ORDRE DE VIREMENT

### A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien vouloir  
virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €  
à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au ...../...../..... (inclus),  
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 115, rue Quintin, 33000 Bordeaux  
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

### **PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE**

**115 rue Quintin, 33000 Bordeaux**

*Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.*

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : ..... @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de ..... €

<sup>4</sup> Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

<sup>5</sup> Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



# Eglise Saint-Bruno

## MESSES

### Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

### Semaine

- Lundi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mardi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Mercredi : Messes à 7h00 (*hors vacances scolaires*), à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Jeudi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Vendredi : Messes à 9h00 (*hors vacances scolaires*) et à 19h00.
- Samedi : Messe à 12h00.

## CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Les mardis et vendredis : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les jeudis : de 15h00 à 18h00, durant le temps de l'adoration, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00.

## ADORATION

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

## PERMANENCES DES PRETRES

- mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires*.

---

### *Fraternité Saint-Pierre*

05 57 81 83 30 – [www.fssp-bordeaux.fr](http://www.fssp-bordeaux.fr)

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*  
06 62 28 81 92  
[abdgsp@hotmail.fr](mailto:abdgsp@hotmail.fr)

Abbé Grégoire Villeminoz  
06 95 32 5115  
[gregoirevilleminoz@hotmail.fr](mailto:gregoirevilleminoz@hotmail.fr)

Abbé Antoine de Nazelle  
06 46 36 36 05  
[antoine@denazelle.com](mailto:antoine@denazelle.com)